



GUIDES

RENTRÉE
2015

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LE

BAC

CHOISIR SES ÉTUDES SUPÉRIEURES



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

À DÉCOUVRIR !



Et aussi...

APRÈS LE BAC S
APRÈS LE BAC L

11€
Prix unitaire

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Office national d'information
sur les enseignements
et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00
Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : George Asseraf
Directrice adjointe de la publication :
Marie-Claude Gusto

Éditions Cross-Média
Chef de département : Élisabeth Gros
Rédactrice en chef : Nelly Burgaleta
Correction : Valérie Doineau

Ressources documentaires
Directeur du département : Gilles Foubert
Documentation : Anne-Camille Bazzoli,
Chantal Brige, Marie Forestié, Valérie
Forestiez, Dominique Kanonidis, Mireille
Reynier, Emilie Roger, Hervé Tabarly

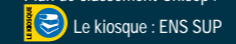
Studio
Chef de service : Bruno Delobelle
Mise en pages : Évelyne Delzescaux
Iconographie : Brigitte Gilles de la Londe

Fabrication
Chef de service : Marie-Christine Jugeau
Photogravure : Key Graphic (Paris)

Diffusion et commercialisation
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée
Cedex 2
Internet : onisep.fr/lalibrairie
Relations clients : service_clients@onisep.fr

Publicité : Mistral Média
365 rue de Vaugirard 75015 Paris
Directeur général : Luc Lehéricy
(luc.lehericy@mistralmedia.fr)

Plan de classement Onisep :



Dépôt légal : octobre 2014
Reproduction, même partielle,
interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Sommaire

APRÈS LE BAC, CHOISIR SES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CHOISIR SA VOIE	page
Le calendrier des inscriptions	2
Le schéma des études supérieures	4
LES FILIÈRES D'ÉTUDES	
Les licences	6
Les DUT (diplômes universitaires de technologie)	8
Les BTS (brevets de technicien supérieur)	9
Les écoles spécialisées	10
Les classes préparatoires	12
INFOS PRATIQUES	
Et si vous échouez au bac ?	16
La vie étudiante	18

Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

LE CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

ETUDES SUP TOP DÉPART

Vous êtes en terminale, objectif : le bac en fin d'année. Ce diplôme est la porte d'entrée vers l'enseignement supérieur et la professionnalisation. Dès maintenant, chacun doit déterminer ses priorités de poursuite d'études, afin de lister ses vœux d'inscription sur admission post-bac. Pour ne pas rater le top départ du 20 janvier, informez-vous et utilisez les dispositifs en place :

- l'entretien personnalisé de terminale au lycée ;
- la démarche d'« orientation active » en lien avec les établissements ;
- les publications et services de l'Onisep dont www.onisep.fr.



Pour connaître toutes les formations proposées, consultez le dossier de l'Onisep « Après le bac, choisir dès le lycée ».

Pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, deux cas de figure : soit la formation visée fait partie du portail admission post-bac, soit elle relève d'une procédure spécifique, hors portail admission post-bac. Un même impératif pour vous : **respecter les dates indiquées.**

LEXIQUE

- BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole
- CPES : classe préparatoire aux études supérieures
- CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DMA : diplôme des métiers d'art
- DTS : diplôme de technicien supérieur
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- L1 : 1^{re} année de licence
- PACES : 1^{re} année commune aux études de santé

Formations du portail admission post-bac

Le portail unique admission post-bac permet de s'inscrire dans la plupart des formations supérieures :

- ➔ à l'université
 - DEUST, DUT
 - L1, PACES
- ➔ au lycée
 - BTS, BTSA, DMA, DTS, MC
 - mise à niveau en arts appliqués ou métiers d'art
 - mise à niveau en hôtellerie
 - CPES, CPGE
 - DCG
- ➔ dans les écoles
 - la plupart des écoles d'ingénieurs en 5 ans
 - les cycles préparatoires intégrés
 - les écoles nationales supérieures d'architecture
 - certaines écoles d'art
 - certaines écoles de commerce (Atout + 3, EGC, FBS, Éricome) pour leur programme bachelor

www.admission-postbac.fr



PROCÉDURE APB, 4 ÉTAPES À NE PAS MANQUER

Ouverture du site
Dès le 1^{er} décembre, je consulte l'offre des formations référencées sur le portail APB.

Étape 1
À partir du 20 janvier, j'ouvre un dossier électronique et saisis mes vœux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

Étape 2
Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent (date limite d'envoi : 2 avril).
Du 5a u 8 mai, je m'assure que les dossiers ont été reçus. Je peux modifier le classement de mes vœux jusqu'au 31 mai.

Étape 3
À partir du 8 juin, je consulte les premières propositions d'admission et je donne ma réponse. Si je n'ai reçu aucune proposition d'ici le 25 juin, je m'inscris à la procédure complémentaire afin de postuler sur les places vacantes (du 26 juin au 15 septembre).

Étape 4
Après les résultats du bac, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.



Formations hors portail admission post-bac

À vos agendas ! Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables. Voir ci-après.

Écoles du secteur paramédical

septembre - novembre : les dates d'inscriptions aux concours varient selon les formations et les écoles.

Écoles du secteur social

octobre - décembre : les dates d'inscriptions aux concours varient selon les formations et les écoles.

Autres écoles

> Écoles spécialisées
Les écoles du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, du secrétariat, du secrétariat médicosocial... ouvrent leurs inscriptions à des dates variables. Se renseigner en début d'année auprès de chaque école, la sélection ayant parfois lieu avant le bac lui-même.

> Formations complémentaires
Se renseigner auprès des organismes responsables, notamment les CCI (chambres de commerce et d'industrie).

Écoles d'art, IEP

> Écoles des beaux-arts
Ouverture des inscriptions en janvier. Envoi des dossiers en février-mars. Chaque école organise ses épreuves.

> Écoles nationales supérieures d'art
Ouverture des inscriptions en décembre. Envoi des dossiers en janvier-février. Chaque école a un concours propre.

> Années préparatoires aux écoles d'art
Plus d'infos sur le site de l'Appa : www.appa.fr.

> Instituts d'études politiques (IEP)
Décembre-février : À Paris, les inscriptions sont closes fin décembre, et à Bordeaux, fin février. Pour les 7 IEP d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, St-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse, c'est plus tard, l'inscription débutant en février : <http://www.sciencespo-concourscommuns.fr>.

Grandes écoles

> Écoles de commerce
Janvier-février : inscriptions sur les sites des banques d'épreuves communes ou auprès de chaque école.

> Écoles d'ingénieurs
Janvier-avril : les écoles des réseaux ICAM et FESIA passent par le portail GEPP www.grandesecoles-postbac.fr pour leurs inscriptions.

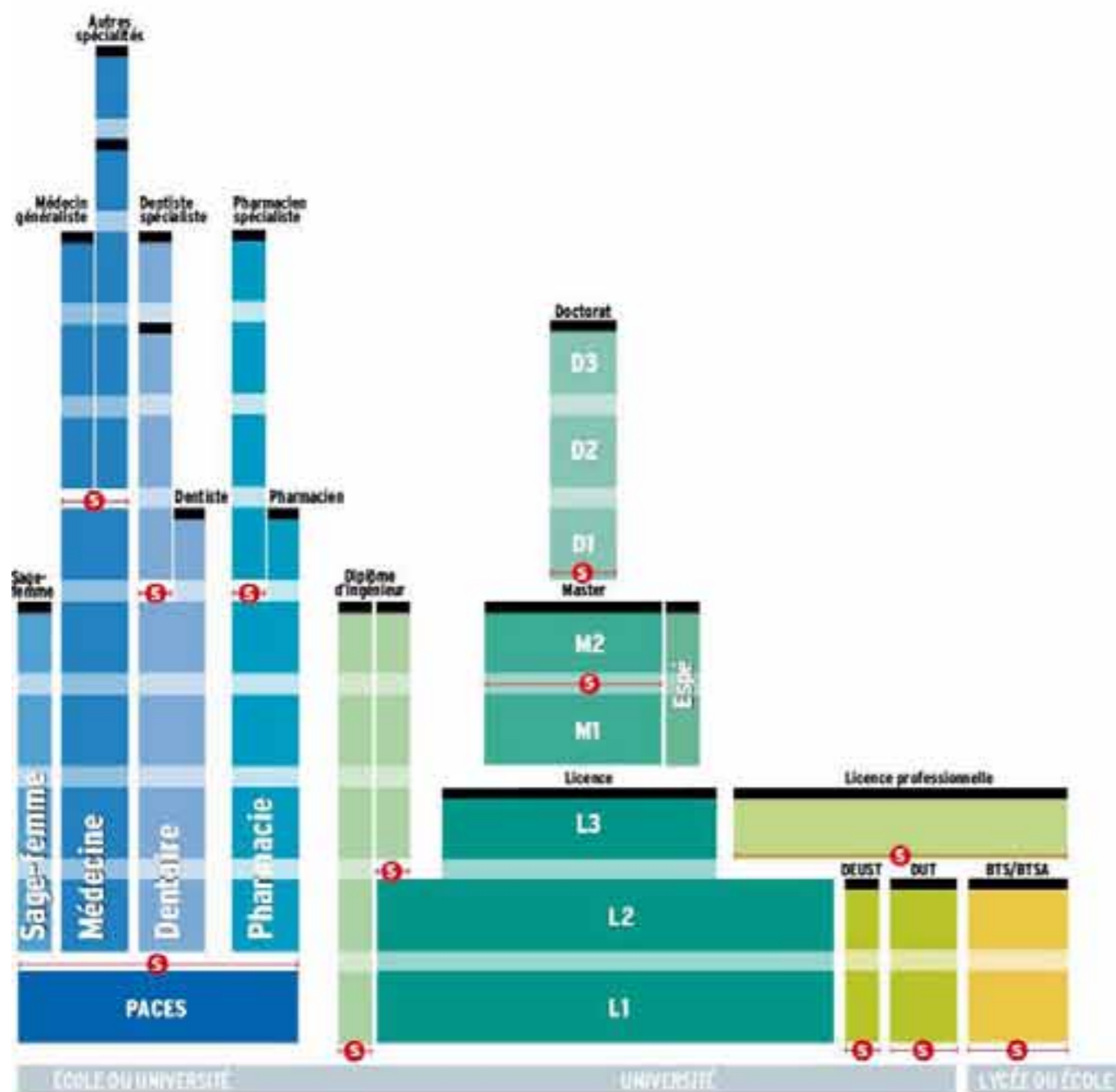


➔ Pour plus d'informations, renseignez-vous :
- auprès de chaque établissement ou au CIO (centre d'information et d'orientation) ;
- auprès du rectorat de l'académie (SAIO) où est dispensée la formation ;
- sur l'espace régional du site www.onisep.fr.



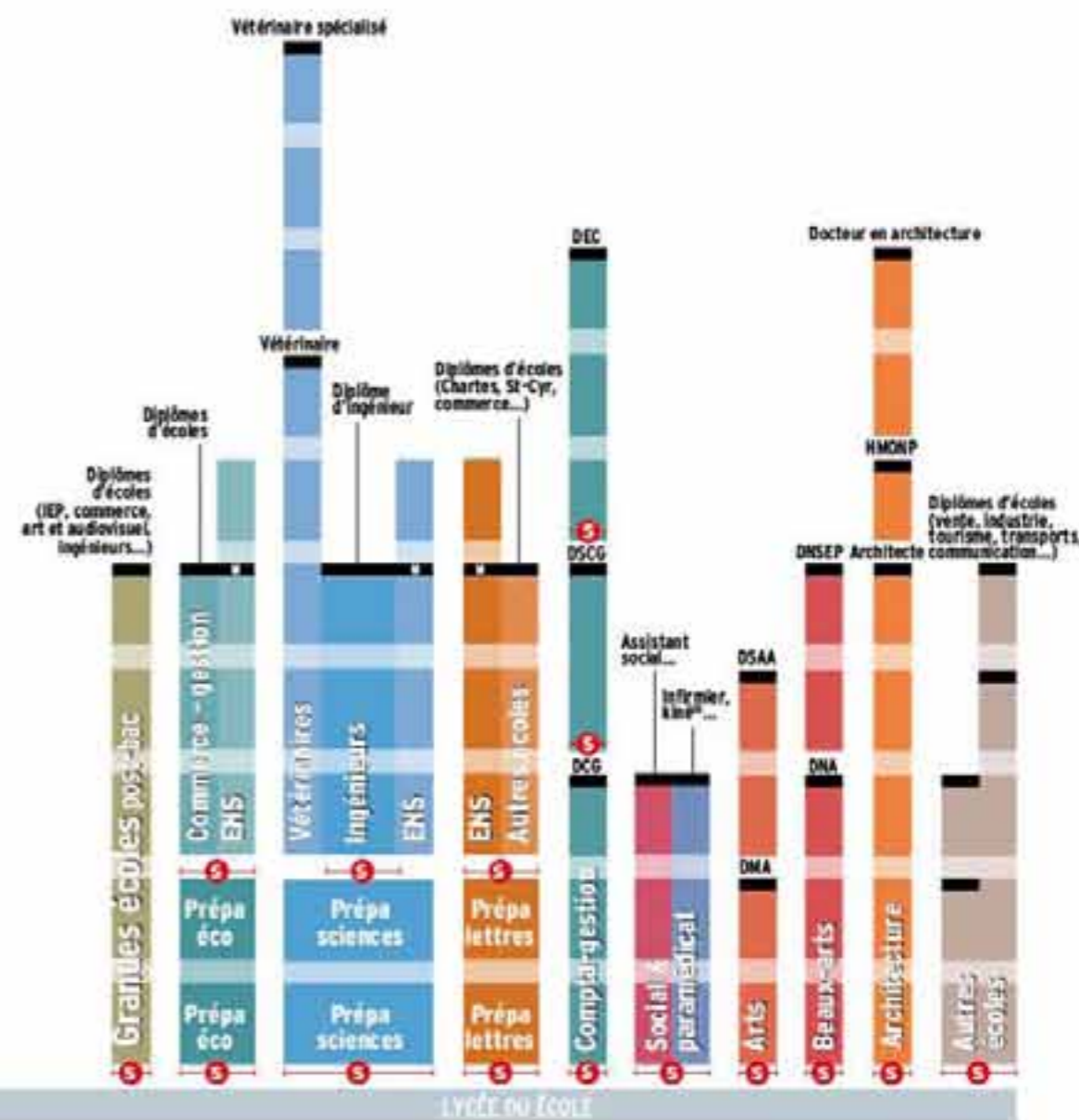
LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

➤ **Vous avez dit LMD ?** En France, les universités et les grandes écoles ont adopté l'organisation européenne des études supérieures en 3, 5 et 8 ans après le bac, conférant les grades de licence (L), master (M) et doctorat (D). Objectif du LMD ? Favoriser la construction de parcours de formation personnalisés. Son principe : pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le schéma du LMD : les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...



■ Diplôme ou Diplôme d'État
 S Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)
 D Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la PACES.

BTSA : brevet de technicien supérieur spécialisé
 D : doctoral
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
 DMA : diplôme des métiers d'art
 DMA : diplôme national d'art



DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
 DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 Espe : école supérieure du professorat et de l'éducation

NMONP : substituts à l'exercice de la médecine d'urgence en son nom propre
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence
 M : master
 PACES : première année commune aux études de santé

À L'UNIVERSITÉ

LES LICENCES

En 3 ans après le bac, la **licence** est le premier pas vers le **master**. Organisée en parcours, la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.



© ISTOCKPHOTO

S'INSCRIRE

Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
Voir le calendrier pp. 2 et 3.

À SAVOIR

Les licences professionnelles
Accessibles avec un bac + 2 (BTS, BTSA, DUT, L2...), elles se préparent en 2 semestres à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Un stage de 12 à 16 semaines est prévu. Offrant une spécialisation plus poussée ou une double compétence, elles sont conçues pour favoriser l'accès à l'emploi.

↘ Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines de formation et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

→ La licence se prépare en 6 semestres (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1^{re} année, dite L1, est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines ; la 2^e année, L2 ; la 3^e année, L3, finalise le cycle licence.

→ Les cours magistraux (CM) en amphi alternent avec des travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP) en groupes-classes. Toutefois, les universités limitent les cours en amphi pendant la 1^{re} année de licence (L1) afin d'offrir aux étudiants un encadrement pédagogique renforcé. Le cursus licence intègre également la possibilité de valider un stage en entreprise, dans l'administration, dans l'enseignement ou au sein d'associations.

↘ Accès

Avec le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée. Cela suppose de se renseigner au préalable sur les contenus de la filière envisagée, ses exigences...

→ À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles. Certaines filières

très demandées organisent ainsi lors des inscriptions des tests de niveau : en langues, en arts plastiques, en musique...

→ Le dispositif dit d'« orientation active » permet à l'élève de terminale d'indiquer ses vœux de filières pour la rentrée suivante et d'obtenir auprès des enseignants des établissements visés des conseils et avis sur ses chances de réussite.

↘ Au programme

Les licences se répartissent en 4 domaines de formation (arts, lettres, langues / droit, économie, gestion / sciences humaines et sociales / sciences, technologie, santé) qui se déclinent en 45 mentions (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des parcours types, définis par chaque université.

La spécialisation disciplinaire est progressive, ce qui permet d'affiner son choix d'orientation et favorise les passerelles entre filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un DUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

→ La licence couvre 6 semestres. Chacun d'eux se compose d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, optionnelles et libres valant un nombre de crédits ECTS donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

→ La 1^{re} année de licence (L1) renforce l'apprentissage des fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).

→ La 2^e année de licence (L2) est articulée autour de la consolidation des compétences et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études

en licence professionnelle est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

→ La 3^e année de licence (L3) s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles.

À noter : les étudiants peuvent effectuer un stage. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un séjour à l'étranger. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

↘ Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

→ La licence prévoit au moins 1 500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de 20 à 30 heures par semaine. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours.

→ Pour être de ceux qui réussissent en 1^{re} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins 20 heures de travail personnel par semaine.

→ À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{re} année de licence, il dispose d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le tutorat permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et lacunes ; les modules de soutien pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

↘ Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances acquises par l'étudiant se fait par contrôle continu et régulier, par examen terminal ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 et L2, le contrôle continu se généralise.

→ La licence permet à l'étudiant d'acquérir 180 crédits européens (ECTS).

→ Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises. Il permet une meilleure lisibilité du diplôme hors de nos frontières

↘ Poursuite d'études

Diplôme de niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

→ Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en master (bac + 5). Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits ECTS). Il est organisé sur 2 années (M1, M2) qui se déclinent en parcours.

→ Les autres peuvent rejoindre une école

de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.

↘ Accès à l'emploi

À l'université, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels.

→ Grâce à l'acquisition de compétences pré-professionnelles, les diplômés de licence sont mieux préparés pour une entrée immédiate dans la vie active. De niveau bac + 3, la licence permet par exemple de présenter les concours administratifs de catégorie A.

→ Le master permet de s'insérer dans une fonction ou un secteur d'activité précis. Les profils scientifiques à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...) sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en gestion connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils littéraires et juridiques présentant une double compétence (langue et informatique, art et gestion...) sont très appréciés des employeurs. Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université sont disponibles sur le site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

→ De niveau bac + 5, le master ouvre l'accès à certains concours de la fonction publique, comme l'agrégation ou la magistrature. Il permet aussi de s'inscrire en doctorat (bac + 8).

LEXIQUE

- BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur /agricole
- CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- L1 : 1^{re} année de licence
- L2 : 2^e année de licence
- L3 : 3^e année de licence
- PACES : première année commune aux études de santé
- UE : unité d'enseignement

Cursus Master en Ingénierie

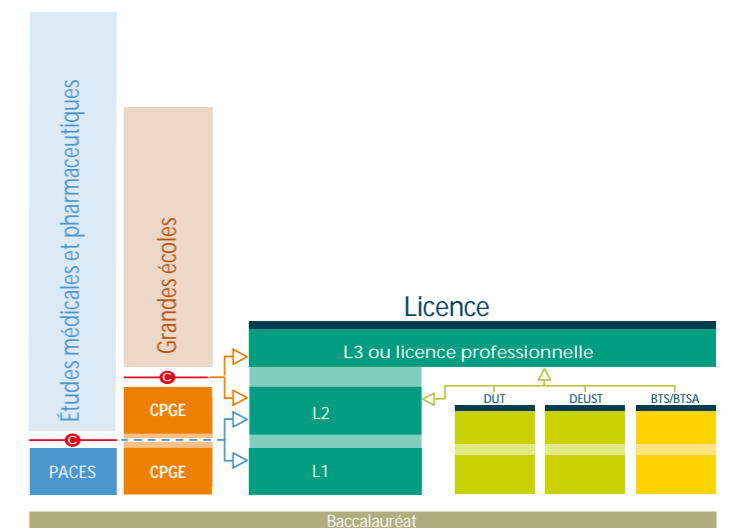
26 formations sont ouvertes dans toute la France

→ Devenez ingénieur expert !

Formations d'excellence, les cursus master ingénierie (CMI) offrent une nouvelle voie d'accès aux fonctions d'ingénieur. Ces cursus intégrés en 5 années se déroulent dans un réseau de 20 universités et couvrent l'ensemble des spécialités. Au programme : approche par l'expérience, pluridisciplinarité et lien avec de grands centres de recherche. Recrutement via APB. www.reseau-figure.fr

figure

oncop



Itinéraires d'accès à la licence

Les admissions se font en L1, L2 ou L3 selon le parcours d'origine de l'étudiant.

INFO +

L'université, c'est aussi...

> Les études de santé se déroulent à l'université. Les filières médecine, pharmacie et dentaire, débutent par la première année commune aux études de santé (PACES), tout comme la formation de sage-femme qui, pour sa part, se déroule ensuite au sein d'une école spécialisée (4 ans d'études). Les cursus dentaire, médecine et pharmacie débouchent, en 6 à 11 ans, sur des diplômes d'État (DE), obligatoires pour exercer. Certaines formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste sont dispensées à l'université. Elles mènent, en 3 à 5 ans, à un diplôme permettant d'exercer.

> Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (DU, tous niveaux), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et les diplômes universitaires de technologie (DUT) > voir p. 8.

Plus d'informations sur le site : www.etudiant.gouv.fr.

À L'UNIVERSITÉ

LES DUT

(diplômes universitaires de technologie)

Un diplôme qui permet **l'insertion immédiate** sur le marché du travail et la **poursuite d'études**.

© ISTOCKPHOTO



S'INSCRIRE

➔ Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
Voir le calendrier pp. 2 et 3.

À SAVOIR

Avec plus de 40 spécialités, le **DEUST** (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) propose des formations en 2 ans sur des créneaux pointus, adaptés au marché du travail local. Accès : sur dossier, voire entretien ou tests, après le bac, ou après une L1 ou une L2.

➔ Où et comment ?

Le DUT se prépare en 4 semestres, soit 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT). La formation alterne cours magistraux (CM) en amphi, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en petits groupes, projets tutorés et stage. Certains IUT proposent la formation en alternance université/entreprise. Le programme de cours étant inchangé pour les apprentis, la formule suppose un investissement important de leur part.

➔ Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de la spécialité visée. Sélection sur dossier (bulletins trimestriels de 1^{re} et de terminale disponibles), voire sur tests et/ou entretien. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers techno.
→ Les titulaires d'un bac technologique obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus.
→ Quelques IUT proposent la formation en 1 an appelée « année spéciale DUT » pour les candidats ayant suivi 2 années d'enseignement supérieur.

➔ Au programme

La formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises

pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant selon son projet personnel et professionnel (PPP) : études courtes, études longues ou insertion. Au moins 10 semaines de stage valant première expérience professionnelle sont prévues.
→ Avec 41 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ou en arts.

➔ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux, de TD (et, selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés, auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et sens de l'organisation.

➔ Validation du diplôme

Le diplôme national est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.
→ Inscrit dans le LMD, le DUT permet l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS).

➔ Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (82 % des diplômés). Les possibilités varient selon la spécialité.
→ À l'université, les licences professionnelles sont la voie la plus adaptée pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3. Les licences générales sont accessibles avec un solide dossier. Objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5).
→ Autres pistes : rejoindre une école d'ingénieurs pour 3 ans (passage possible par une classe préparatoire ATS en 1 an), une école de commerce pour 1 à 3 ans, ou une formation complémentaire en 1 an.

➔ Accès à l'emploi

L'insertion professionnelle des titulaires de DUT est globalement satisfaisante.

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

LES BTS

(brevets de technicien supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'enseignement agricole) répondent aux **besoins des entreprises**.

© ISTOCKPHOTO



➔ Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS).
→ Avec 30 élèves par classe, l'encadrement pédagogique avoisine celui de terminale.
→ Certains établissements proposent la formation par apprentissage qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

➔ Accès

Avec le bac (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit cohérent avec la spécialité visée.
→ Sélection sur bulletins scolaires (et travaux personnels, pour les arts) et parfois entretien de motivation. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers pro.
→ Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en BTS/BTSA dans les formes et délais prévus.

➔ Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans 136 spécialités (options comprises).
→ Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la pratique, les stages et l'intervention de professionnels du secteur.

→ Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

➔ Rythme de travail

Entre 30 et 33 heures par semaine de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

➔ Validation du diplôme

Le diplôme national s'acquiert sur examen final et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^{de} année. Intégré au LMD, le BTS permet l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS).

➔ Poursuite d'études

Plus de la moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prédispose moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).
→ Ils préparent principalement une licence pro (bac + 3) ou une formation complémentaire en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
→ Les écoles d'ingénieurs proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une prépa ATS en 1 an : celle réservée aux BTS-DUT industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS ou DUT de biologie et de chimie, notamment, conduit également aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
→ La plupart des écoles de commerce recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) sur concours.

➔ Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises, avec des variations selon les spécialités.

S'INSCRIRE

➔ Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
Voir le calendrier pp. 2 et 3.

À SAVOIR

Le passage par une année de mise à niveau (MAN) est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas des BTS hôtellerie-restauration et responsable d'hébergement, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A.

À SAVOIR

À bac + 2, le DMA (diplôme des métiers d'art) existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A, un BMA ou un BT de même spécialité, voire avec un autre bac après mise à niveau.

À SAVOIR

Les BTS prothésiste-orthésiste et podoprotésiste se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

INFO +

L'apprentissage

> Une formule pour les formations professionnelles de tous niveaux. Dans le supérieur, 45 % des apprentis préparent un BTS/BTSA et moins de 5 % un DUT. Les avantages de l'apprentissage : étudier tout en étant salarié, appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Néanmoins, il n'est pas toujours facile pour l'apprenti de bien gérer son temps entre travail et études. Souvent, les résultats scolaires s'en ressentent. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.

Pour en savoir plus : www.lapprentissage.com ; www.travail-emploi.gouv.fr.

Quelles différences ?

DUT	BTS/BTSA
> à l'université	> en lycée ou en école
> 41 spécialités et options	> 136 spécialités et options
> études polyvalentes	> études plus spécialisées
> contrôle continu	> examen final ou CCF
> 82 % des diplômés poursuivent leurs études	> 53 % des diplômés poursuivent leurs études

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des **formations professionnelles** reconnues sur le marché du travail.



© ISTOCKPHOTO

A SAVOIR

Les formations en écoles spécialisées menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a pas de **diplôme intermédiaire** : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

A SAVOIR

Il existe des formations professionnalisantes en 1 an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ; mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation (CS). Proposées sur des créneaux pointus, elles doivent faciliter l'insertion dans le marché du travail.

INFO +

Bien choisir son école

Les écoles privées sont nombreuses et pas toujours reconnues par l'État. Avant de choisir, **informez-vous** : depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Certaines écoles bénéficient de **partenariats avec les entreprises**, comme les écoles consulaires qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie, ou bien celles qui sont reconnues par les syndicats professionnels (il existe des labels qualité).

Il est important de connaître la nature du diplôme délivré. Un diplôme d'ingénieur est dit « RCT » s'il est reconnu par la commission des titres d'ingénieur. Un titre inscrit au RNCP (répertoire national de certification professionnelle) atteste du niveau de qualification acquis au terme de la formation (bac + 2, bac + 3/+ 4, bac + 5) ; un diplôme est « visé » s'il est reconnu par l'Éducation nationale.

Les écoles d'architecture

Vingt écoles publiques (Ensa) préparent au métier d'architecte et deux à celui d'architecte paysagiste. Elles délivrent un diplôme d'État. **Durée** : 5 ans. **Accès** : sur dossier et épreuves avec le bac. Les S sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (Insa). Forment des paysagistes : l'ENSP Versailles-Marseille, 4 écoles d'ingénieurs (ENSNP Blois, Agrocampus Ouest, Polytech Tours, Iltiape Lesquin) et une école spécialisée (Esaj Paris).

Les écoles d'art

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication visuelle, l'aménagement d'espace... **Durée** : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac. La sélection est sévère. Certains candidats passent par une année préparatoire aux concours.

→ Les écoles supérieures d'arts appliqués publiques (Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; Esaat à Roubaix ; Esad à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers ; lycée La Martinière Diderot à Lyon) préparent aux

DMA et aux BTS des arts appliqués (bac + 2), puis au DSAA (bac + 5).

→ Les écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts délivrent elles aussi des diplômes nationaux : DNA à bac + 3, DNSEP à bac + 5.

→ Les écoles nationales supérieures d'art : les Ateliers (Ensci), les Arts-Déco (Ensad), les Beaux-Arts (Ensba), toutes trois à Paris, sont très sélectives. Leurs diplômes d'écoles confèrent le grade de master (bac + 5).

→ Les écoles privées sont souvent très coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

Les écoles de cinéma, de musique, de spectacle

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. **Durée** : 3 à 5 ans. **Accès** : sur concours et entretien.

→ Les écoles nationales supérieures (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles), publiques, sont accessibles seulement à bac + 2. Leurs cursus prévoient 3 à 4 ans d'études. Celles qui recrutent dès le bac, nombreuses en audiovisuel, sont privées. Leur cursus dure 3 ans. Une dizaine d'écoles forment au cinéma d'animation (l'Emca, l'École de l'image-les Gobelins...).

→ Les écoles nationales d'art dramatique sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent des formations reconnues en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. L'Ensatt Lyon, qui forme les professionnels du théâtre, recrute, quant à elle, à bac + 2.

Les cours ou écoles privés pour comédiens, sont ouverts à tous, mais de qualité variable.

→ Pour la musique et la danse, Conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de musicien ou de danseur.

Les écoles de communication

→ Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques sont souvent privées et coûteuses. **Durée** : 4 ans (deux cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac + 1.

→ Parmi les cursus de journalisme reconnus par la profession, trois recrutent avec le bac : les IUT information-communication de Cannes, Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. **Durée** : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis dans ces IUT ont souvent un niveau bac + 2 ou + 3. Les autres formations recrutent à bac + 2 ou + 3 ; les admis ont souvent un niveau bac + 5. Elles mènent à des diplômes propres pour les écoles ou à des masters pour les universités.

Les écoles de comptabilité, de commerce ou de gestion

→ Les écoles de la filière expertise comptable dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en lycée. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac (S, ES ou STMG).

→ Une centaine d'écoles consulaires (réseau Négoventis) forment des vendeurs et commerciaux de terrain. **Durée** : 1 à 2 ans. **Accès** : sur entretien, à bac, bac + 1 ou + 2.

→ Une soixantaine d'écoles consulaires délivrent une formation généraliste débouchant le plus souvent sur un bachelors : d'un côté, les écoles de gestion et de commerce (EGC) ; de l'autre les écoles supérieures de commerce (ESC). Environ la moitié bénéficie du visa délivré par le ministère, gage de qualité. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur concours avec le bac.

→ Une quarantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent dès le bac. **Durée** : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours avec le bac S, ES, voire STMG ou L.

Les écoles d'ingénieurs

134 écoles recrutent au niveau du bac : les Insa, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Certaines le font via des cycles préparatoires communs (CPP, CPI, CPBX...) ou des cycles licences ouvrant à un nombre restreint d'écoles. D'autres, à "prépas intégrées", permettent à leurs élèves de continuer sans concours dans le cycle ingénieur que chacune d'elles propose.

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire, commun à plusieurs écoles ou spécifique à l'école ; 3 ans en cycle ingénieur). Les Insa proposent un cycle adapté les 2 premières années, approfondissant les maths, la physique, les sciences de l'ingénieur, les

langues, les sciences humaines et sociales... **Accès** : sur concours avec le bac S, éventuellement STI2D, plus rarement STL ou STAV.

Les écoles de l'industrie

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualicien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile, et concernent souvent le technico-commercial ou l'informatique. **Durée** : de 2 à 4 ans. **Accès** : sur dossier, tests, entretien, avec un bac S ou STI2D.

Les écoles paramédicales

Elles préparent à une quinzaine de métiers (auxiliaire de puériculture, infirmière...) et délivrent un diplôme d'État (DE). **Durée** : de 1 an à 6 ans. **Accès** : sur concours, avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture). Une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les L, ES et ST2S ont davantage leurs chances en Ifsi. Attention : certaines écoles de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de manipulateurs en électroradiologie médicale, de pédicures-podologues recrutent sur concours à l'issue de la PACES.

Les écoles du secteur social

Les écoles du social préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé... et délivrent un diplôme d'État (DE). **Durée** : de 1 à 3 ans. **Accès** : sur concours, avec le bac (certains DE dont celui de moniteur-éducateur n'exigent pas le bac).

À noter : les DE assistant de service social et éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales, à partir de l'option adaptée.

Les IEP

Les instituts d'études politiques forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres conférant le grade de master. **Durée** : 5 ans. **Accès** : sur épreuves avec le bac. Sept IEP organisent un concours commun. Retrait des dossiers de candidature en février-mars.

S'INSCRIRE

➤ **Attention aux dates.** Les candidatures commencent dès septembre pour les écoles sociales, en décembre pour les écoles paramédicales ou d'art, en février-mars pour les IEP... ➤ Certaines formations passent par le portail www.admission-postbac.fr. C'est le cas de la plupart des écoles d'ingénieurs en 5 ans, de quelques écoles de commerce (EGC, FBS, Atout + 3, Éricome) et des écoles menant au DCG. Voir le calendrier pp. 2 et 3 ➤ D'autres formations ont recours à des procédures spécifiques. Ainsi, certaines écoles d'ingénieurs utilisent le site www.grandesecoles-postbac.fr. De même, les écoles de commerce en 5 ans recrutent souvent via des banques communes d'épreuves. Inscription dès janvier sur les sites : www.concours-accés.com ; www.concours-pass.com ; www.concours-sesame.net ; www.concours-team.net. Dans tous les cas, les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

INFO +

Des écoles post-bac + 2, + 3 ou + 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des écoles de journalisme ou de documentation, des formations professionnelles pour devenir avocat, magistrat... ou encore des écoles recrutant à l'issue des classes préparatoires (voir p. 13).

DANS LES LYCÉES PRINCIPALEMENT

LES CLASSES PRÉPARATOIRES

Exigeantes, les classes prépa, dites aussi « CPGE », sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.

© ISTOCKPHOTO



LEXIQUE

ATS : adaptation technicien supérieur
 BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre
 Colle : interrogation orale
 CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
 EPS : éducation physique et sportive
 ES : économique et social
 L : littéraire
 LVE : langue vivante étrangère
 MP : maths-physique
 MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
 PC : physique-chimie
 PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur
 PSI : physique et sciences de l'ingénieur
 PT : physique et technologie
 PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur
 S : scientifique
 STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
 STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués
 STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 STL : sciences et technologies de laboratoire
 STMG : sciences et technologies du management et de la gestion
 TB : technologie, biologie
 TPC : technologie et physique-chimie
 TSI : technologie et sciences industrielles

A SAVOIR

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures instituent des **quotas de places par filières**, équilibrant les chances entre les candidats issus des séries générales et technologiques.

↳ Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur 2 ans (4 semestres) principalement au sein des lycées.

→ On distingue **trois filières** : les prépas littéraires ; les prépas scientifiques ; les prépas économiques. Elles mènent à différentes écoles recrutant sur concours (voir le détail dans l'encadré p. 13).

→ La formation alterne **cours théoriques**, travaux dirigés (et pratiques en prépa scientifique), devoirs sur table et « colles ».

→ Un **1^{er} semestre de transition** permet de consolider les acquis de terminale et de se familiariser avec sa filière.

↳ Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

→ Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

→ Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (ES, L, S)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers technologiques STMG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux bacheliers STI2D, STAV ou STL. Certaines prépas accueillent des bacheliers pro.

→ Il existe des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires de BTS et DUT industriels, les prépas ATS mènent aux écoles d'ingénieurs. Ouvertes aux spécialités agricoles, de biologie ou de chimie, les prépas post-BTSA/BTS/DUT mènent principalement aux écoles d'agronomie et vétérinaires. Il existe des prépas post-BTS et DUT tertiaires visant les écoles de commerce.

↳ Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

En prépas littéraires, en prépa artistique

→ Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon qui ne se différencient qu'en 2^e année.

→ Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, maths, sciences sociales, EPS, et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).

→ La **prépa Saint-Cyr lettres** a un programme similaire aux prépas ENS lettres. S'y ajoutent des maths et un enseignement renforcé en sport.

→ La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et, en option, grec ou LVE.

→ La **prépa ENS arts & design** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, LVE. À noter : sur APB, cette voie est classée avec les prépas scientifiques.

En prépas scientifiques

→ Les **prépas scientifiques** destinées aux bacheliers S sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{re} année dans 4 voies : BCPST, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^e année sur 5 filières : BCPST, MP, PC, PSI, PT.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et géosciences, les sciences physiques, l'informatique et les maths.

- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.

- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale. Les

maths y sont moins abstraites qu'en MP.

- En **PSI**, les maths, la physique, la chimie, la mécanique, l'informatique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.

- En **PT** sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de maths-physique, de l'informatique et des TP en technologie industrielle.

→ D'autres **prépas scientifiques** sont réservées aux bacheliers technologiques, provenant de diverses séries.

- La voie **TSI**, qui accueille les STI2D et les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

- La voie **TB**, qui accueille les STL et les STAV, aborde les maths, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.

- La voie **TPC**, qui accueille les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, privilégie les maths, la physique-chimie et l'informatique.

En prépas économiques

→ Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- L'**option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers S, privilégie les maths, la culture générale, l'histoire, la géographie, et la géopolitique du monde contemporain.

- L'**option économique (ECE)**, ouverte aux bacheliers ES et L (avec spécialité maths), associe la culture générale, l'analyse économique et historique des sociétés contemporaines, les maths.

- L'**option technologique (ECT)**, réservée aux STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.

→ Les **prépas ENS économie-gestion** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit, l'autre sur l'économie. Y sont admis les bacheliers ES et S, voire L et STMG.

↳ Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

↳ Validation des études

Le passage de 1^{re} en 2^e année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le **redoublement n'est pas prévu**.

→ Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

→ **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits européens (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

↳ Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des **prépas littéraires**, les débouchés sont plus importants qu'on ne le croit. Si, du fait d'un nombre limité de places, un étudiant sur dix intègre une grande école, il existe d'autres débouchés : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, instituts d'études politiques, université (licences).

- Les sortants de **prépa ENS arts & design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art (Ensad, Ensatt, Ensci).

- La plupart des étudiants de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Mieux vaut néanmoins tenter sa chance au-delà des écoles très connues. Quelques-uns entrent dans une ENS ou dans une école vétérinaire.

- À l'issue des **prépas économiques**, une large majorité d'étudiants intègre une école de commerce. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS.

→ En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent refaire une année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et universités.

S'INSCRIRE

↳ Se reporter au portail www.admission-postbac.fr
 Voir le calendrier pp. 2 et 3.

↳ Attention !

Les établissements ne proposent pas toujours la 2^e année de prépa. Consultez la partie adresses du guide pour les lycées de votre académie. Pour les lycées hors académie, consultez le site national de l'Onisep : www.onisep.fr.

A SAVOIR

D'autres « prépas » donnent accès aux écoles d'ingénieurs. Ne pas les confondre avec les CPGE scientifiques.
 - Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.
 - Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques post-bac MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC ou post-bac + 2 ATS et post-BTSA/BTS/DUT.

Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas scientifiques BCPST et TB (post-bac) ou ATS et post-BTSA/BTS/DUT (post-bac + 2).

Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires.

Les **écoles normales supérieures (ENS)** d'Ulm, de Lyon, de Cachan et de Rennes préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Elles recrutent, selon les spécialités, post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.

L'**École des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou après une prépa lettres ENS Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépa Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales. Les **autres grandes écoles militaires (Air, Navale, Polytechnique, Ensiet)** recrutent sur prépas scientifiques.

Ces écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans) et les ENV (5 ans). La plupart sont accessibles par d'autres voies que les CPGE.

Classes préparatoires littéraires ou artistiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année	2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
L en priorité ES ou S (très bon niveau littéraire demandé)	1 ^{re} année « lettres »	2 ^e année ENS Ulm « lettres »	ENS Ulm, concours A/L École des chartes, concours B (sans latin) 3 instituts d'études politiques via la BEL (banque d'épreuves littéraires) 22 écoles de commerce (banques BCE ou Écricome) via la BEL École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
		2 ^e année ENS Lyon « lettres et sciences humaines »	ENS Lyon, concours LSH, séries LA ou LV ou SH ENS Cachan, concours LE anglais 22 écoles de commerce (banques BCE ou Écricome) via la BEL 3 instituts d'études politiques via la BEL École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
S (très bon niveau en lettres demandé) ES ou L (très bon niveau en maths demandé)	Classes préparatoires ENS lettres et sciences sociales		ENS Ulm, concours B/L ENS Lyon, concours LSH, série SES ENS Cachan, concours sciences sociales École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie) Écoles de commerce, concours « lettres et sciences sociales »
L, ES, S (très bon niveau en histoire demandé)	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A (avec latin)
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire de Saint-Cyr, concours lettres
STD2A (autre bac après une mise à niveau en arts)	Classes préparatoires ENS arts & design		ENS Cachan, concours design

Les sigles : LA (lettres et arts) ; LE (langues étrangères) ; LV (langues vivantes) ; SES (sciences économiques et sociales) ; SH (sciences humaines)

Classes préparatoires économiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année et 2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
S en priorité ES avec enseignement de spécialité maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option scientifique (ECS)	Écoles de commerce, concours option « scientifique » ENS Cachan, concours économie-gestion Enass, Ensaie
ES en priorité L avec enseignement de spécialité maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales option économique (ECE)	Écoles de commerce, concours option « économique » École spéciale militaire Saint-Cyr, concours économie ENS Cachan, concours économie-gestion ; Enass
STMG	Prépas économiques et commerciales option technologique (ECT)	Écoles de commerce, concours option « technologie » ENS, concours économie-gestion ; Enass
ES, S L (uniquement en D1), parfois STMG	Classes préparatoires ENS économie-gestion	ENS, concours économie-gestion/Cachan ; droit-économie-gestion/Rennes Écoles de commerce, concours option « économique » Écoles nationales de la statistique (Ensaie, Ensa) ; Enass

Classes préparatoires scientifiques : choisir sa voie

Bac admis	1 ^{re} année		2 ^e année	Écoles accessibles et concours communs
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre		
S	MPSI	→	MP ⁽¹⁾	Écoles d'ingénieurs Concours Centrale-Supélec Concours communs polytechniques (CCP) Concours écoles des mines Concours Epita-Ipsa Concours e3a Concours Mines-Ponts Concours Télécom INT Concours Travaux publics Concours X Polytechnique-EPSCI Paris Tech
		→ (option sciences industrielles)	PC ⁽¹⁾	
	PCSI	→ (option PC)	PSI ⁽¹⁾	
		→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾	
PTSI	→ (option sciences industrielles)	PT ⁽¹⁾	ENS, concours inter-ENS sciences	
S	BCPST →		BCPST	Écoles vétérinaires, concours « Agro-Véto » Écoles de chimie Écoles d'ingénieurs en agronomie et agroalimentaire, concours « Agro-Véto » Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement, concours G2E ENS, concours inter-ENS sciences
STL (voire bac STAV)	TB →		TB	Écoles de chimie et écoles d'ingénieurs recrutant via le concours CCP
STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TPC →		TPC	Écoles de chimie et écoles d'ingénieurs recrutant via le concours CCP
STI2D, STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire	TSI →		TSI	Écoles recrutant via les concours CCP (dont ENS Cachan) ou Centrale-Supélec

(1) En 2^e année, des classes étoiles (*) préparent en priorité aux ENS, à Centrale, aux Mines et Ponts, et à Polytechnique.



SE FORMER À UN MÉTIER DÈS LE BAC PRÈS DE CHEZ VOUS, C'EST POSSIBLE !

23 CENTRES EN FRANCE
pour être au plus près de
la vie étudiante

3 écoles diplômantes pour répondre à vos envies et préparer votre avenir dans des secteurs qui recrutent :

CESI alternance

L'école supérieure des métiers

24 métiers 100 % alternance pour entrer dans la vie active du bac au bac +5 dans 4 filières d'excellence.

ei.CESI

L'école d'ingénieurs du CESI

1^{ère} école d'ingénieurs par la voie de l'apprentissage en 3 ans à partir du bac +2. Deux cycles préparatoires accessibles après le bac.

exia.CESI

L'école supérieure d'informatique

Devenir manager des systèmes d'information en 5 ans (2 ans + 3 ans) à partir du bac ou du bac +2.

FAITES LE CHOIX DE LA RÉUSSITE AVEC LE CESI !

Découvrez le campus le plus près de chez vous !

- Aix-en-Provence
- Angoulême
- Arras
- Brest
- Bordeaux
- Dijon
- Grenoble
- La Réunion
- La Rochelle
- Le Mans
- Lyon
- Montpellier
- Nancy
- Nantes
- Nice
- Orléans
- Paris/Nanterre
- Pau
- Reims
- Rouen
- Saint-Nazaire
- Strasbourg
- Toulouse

NOUS RENCONTRER :

Pour connaître les différentes modalités ou les manifestations (salons, portes ouvertes...) proches de chez vous,

CONTACTEZ UN CONSEILLER :

02 35 12 20 54

contact@cesi.fr



www.cesi.fr

Le CESI : enseignement supérieur et formation professionnelle



Et si vous échouez au bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux est de repasser le bac.**

Se représenter au bac

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 78 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

→ **Refaire une année de terminale** est un droit. Mais l'inscription n'est pas automatique. Dès l'annonce des résultats, contactez le proviseur de votre lycée pour vous réinscrire. En cas de refus, adressez-vous à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

Important à savoir : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès juillet, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

→ **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre des cours du soir proposés par certains lycées. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes $\geq 10/20$ obtenues précédemment. Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne $\geq 8/20$ pour l'ensemble des épreuves).

→ Les écoles spécialisées accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères, notamment dans le domaine des arts, du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

→ Certains établissements (le plus souvent privés) accueillent des non-bacheliers pour préparer un BTS, en particulier dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat et du commerce. On leur demande souvent de repasser le bac en fin de 1^{re} année.

→ La capacité en droit, accessible aux jeunes âgés d'au moins 17 ans, se prépare en cours du soir, à l'université ou via le Cned, sur 2 ans. Elle permet de s'inscrire en licence de droit ou en DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1^{re} année est élevé.

→ Le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans près de 28 spécialités. Admission sur épreuves et sur titres. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

→ Vous pouvez préparer un **bac pro** (souvent en 1 an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le centre de formation d'apprentis (CFA). Contactez le CIO pour obtenir la liste des formations en alternance, ou consultez les fiches formations sur le site www.onisep.fr, elles précisent les établissements offrant cette modalité.

→ Vous pouvez préparer un **BTS** (en 2 ans), après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement. Certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac ».

→ Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un titre certifié inscrit au RNCP¹. Ils sont proposés par les écoles ou CFA relevant des CCI² (www.acfci.cci.fr), par les écoles d'entreprises (EDF, GDF-Suez, SNCF, Lapeyre, Casino...), par le Cnam³ (www.cnam.fr), l'Afpa⁴ (www.afpa.fr) ou dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par les régions (infos sur le site www.intercariforef.org).

1. Répertoire national des certifications professionnelles.
2. Chambres de commerce et d'industrie.
3. Conservatoire national des arts et métiers.
4. Association pour la formation professionnelle des adultes.

Travailler dans la fonction publique sans le bac ?

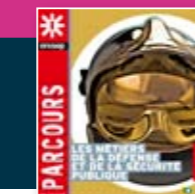
→ Sans le bac, vous pouvez accéder aux postes d'agent administratif ou d'agent technique en qualité de contractuel ou de fonctionnaire si réussite à un concours. Infos sur le site www.concours.fonction-publique.gouv.fr/score.

→ Vous pouvez intégrer la **Police nationale** comme adjoint de sécurité ou comme cadet de la République. Infos sur le site www.lapolicenationale recrute.fr.

→ Vous pouvez entrer dans l'**armée** comme volontaire ou comme militaire. Infos sur les sites des différentes armées : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/parallaxe ; <http://etremarin.fr> ; <http://air-touteunearmee.fr/metiers-et-carrieres>.

Pour en savoir +

→ UNE PUBLICATION
Dans la collection « Parcours » de l'Onisep



→ UN SITE
www.onisep.fr/metiers

AVEC L'ALTERNANCE, METTEZ UN PIED CHEZ SNCF ET DEVENEZ UNE POINTURE.

SNCF S'ENGAGE POUR L'INTÉGRATION DES JEUNES AVEC 40 DISPOSITIFS DE FORMATION AU CŒUR DU FERROVIAIRE.



Vous cherchez une formation technique après le Bac ? SNCF vous forme aux domaines de la maintenance des trains ou des travaux d'infrastructures ferroviaires, en préparant un BTS Électrotechnique, un BTS Maintenance Industrielle ou encore l'une de nos licences professionnelles. Toutes nos formations "clés en main" sont diplômantes. Elles sont assurées par l'Éducation Nationale et par nos centres de formation SNCF.

➔ [SNCF RECRUTE SUR SNCF.COM/FORMATION](http://SNCF.RECRUTE.SUR.SNCF.COM/FORMATION)



➔ **INFOS NATIONALES ET REGIONALES**
ORIENTATION METIERS
FORMATIONS PARENTS GUIDES
ETUDIER EN EUROPE
ETABLISSEMENTS LYCEENS
SALONS ETUDIANTS ETUDES
ET HANDICAP ADRESSES
COLLEGIENS EQUIPES
EDUCATIVES VIDEOS
SECTEURS PROFESSIONNELS
TCHATS GEOLOCALISATION
LIBRAIRIE DATES-CLES

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS



BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

RECRUTEMENT TOUS LES MOIS

VOUS AVEZ ENTRE **18 ET 25 ANS**
ENGAGEZ-VOUS

Retrouvez-nous sur facebook

www.pompiersparis.fr
N° Vert 0 800 112 018

La vie étudiante

Sécu, logement, bourses... Guide pratique à l'usage des futurs étudiants.

Se loger

→ Les demandes de logement en résidence universitaire se font par le biais du dossier social étudiant (DSE, voir encadré). Attribution sous conditions de ressources.

→ Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) met à la disposition des étudiants des listes de chambres chez les particuliers ou de studios à des prix intéressants.

→ Pour une résidence privée ou un logement indépendant, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (www.cidj.com).

Consulter aussi la Centrale du logement étudiant (www.lokaviz.fr).

→ Pour une place en foyer d'étudiants, contacter l'Union nationale pour l'habitat des jeunes au 01 41 74 81 00 ou consulter le site : www.unhaj.org.

→ Possibilité d'obtenir des aides au logement : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon ses ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

Financer ses études

→ La demande de bourse sur critères sociaux (BCS) se fait par le biais du dossier social étudiant (DSE, voir encadré). Elle est accordée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, de l'âge du demandeur, de la distance domicile-lieu d'études, du diplôme... Son montant est variable.

Pour en bénéficier, il faut être assidu en cours et aux examens, progresser régulièrement dans ses études.

→ D'autres dispositifs existent, qui peuvent être cumulés avec une BCS : aide à la mobilité internationale, allocations pour la diversité dans la fonction publique, aides des collectivités ou des fondations, prêts étudiants garantis par l'État (sans caution ni conditions de ressources), allocation financière « parcours de réussite professionnelle » (PARP). Il existe par ailleurs un Fonds national d'aide d'urgence pour les étudiants en situation de précarité (rupture avec la famille...). S'adresser au Crous. À noter : les critères d'attribution pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire.

Se renseigner sur ses droits auprès du Crous sans attendre les résultats du bac.

→ Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des offres d'emploi temporaire ou de jobs étudiants sont diffusées par le Crous, le CIDJ, les universités, les grandes écoles... Le travail ne prive pas du droit à percevoir une bourse.

Se soigner

→ L'inscription à la sécurité sociale étudiante est obligatoire. Elle se fait auprès du service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant. Le paiement de la cotisation (213 € en 2014-2015) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis les boursiers).

Les autres sont en principe couverts par la sécurité sociale parentale.

→ L'adhésion à une mutuelle étudiante est facultative mais recommandée, car elle complète le remboursement des frais médicaux versé par la « Sécu ». Il existe plusieurs mutuelles : La Mutuelle des étudiants

www.lmde.com ; le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité www.emevia.com.

S'informer, s'orienter

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés.

Utilisez toutes les ressources :

- journées portes ouvertes dans les établissements et salons spécialisés ;

- dispositifs d'« orientation active » ;

- rencontres organisées par le lycée et le CIO ;

- entretien d'orientation de terminale ;

- entretiens individuels et ateliers proposés par le conseiller d'orientation-psychologue ;

- centre de documentation et d'information (CDI) ;

- publications et produits multimédias de l'Onisep, son site : www.onisep.fr et son service gratuit de réponse aux questions (téléphone, mail ou tchat) :

www.monorientationenligne.fr ;

- site www.orientation-pour-tous.fr.

INFO +

DSE

Une démarche unique pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire : le dossier social étudiant. Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

L'inscription pour la rentrée universitaire suivante se fait sur le site Internet du Crous de l'académie via www.cnous.fr, du 15 janvier au 30 avril. Attention à bien respecter le délai.

Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le Crous émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, attente. De juin à octobre, le Crous donne une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

Pour en savoir +

> UN SITE www.onisep.fr/handicap

L'accueil des étudiants en situation de handicap

Afin d'inclure le mieux possible les étudiants en situation de handicap, certains établissements (notamment toutes les universités) proposent un accueil spécifique.

Vous pourrez alors être informé sur l'accessibilité des locaux, sur les équipements pédagogiques adaptés, sur les modalités particulières d'aménagement des examens... ; toutes les infos sur le site www.handi-u.fr.

Pour obtenir des aides humaines et matérielles,

vous devrez vous tourner vers la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il existe aussi des associations spécialisées.



Des publications pour bien choisir son orientation !



	Ref.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Quels métiers pour demain ?	901 161	9 €		
Après le bac	901 193	9 €		
Etudier à l'étranger	901 194	9 €		
Classes prépa	901 196	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 144	12 €		
Après le bac L	901 052	11 €		
Les études d'art	901 160	9 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 042	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	901 141	12 €		
Les métiers d'Internet	901 037	12 €		
Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation	901 188	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel (disponible en décembre 2014)	901 190	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 142	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 038	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 147	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
Les métiers de la défense et de la sécurité publique	901 034	12 €		
→ ECONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Après le bac ES	901 051	11 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 040	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 140	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	901 143	12 €		
Les écoles de commerce (disponible en novembre 2014)	901 198	9 €		

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique. Merci de nous consulter. Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal [] [] [] [] [] []

Localité : _____ Pays : _____

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail : _____

À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

	Ref.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers de la biologie et des biotechnologies	901 039	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 148	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 145	12 €		
→ SANTE / SOCIAL / ESTHETIQUE				
Les métiers du médical	901 184	12 €		
Les métiers du paramédical	901 183	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants et des ados	901 014	12 €		
Les métiers du social	901 041	12 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Après le bac S	901 050	11 €		
Les métiers de l'énergie	901 139	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 187	12 €		
Les métiers de la chimie	901 138	12 €		
Les écoles d'ingénieurs (disponible en novembre 2014)	901 197	9 €		
→ TOURISME / LOISIRS				
Les métiers du sport	901 036	12 €		
Les métiers du tourisme et des loisirs	901 009	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 189	12 €		

Montant de la commande €
Frais d'envoi en Colissimo*	+ €
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)	
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).	
Total de la commande €

Commandez en ligne !

www.onisep.fr/lalibrairie

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature :

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.